RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 17590
Numéro SIREN : 852 029 784
Nom ou dénomination : SoftNext

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2020 sous le numéro de dépôt 131229

Florent BELLIARD

Commissaire aux comptes inscrit
Auprès de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Paris
29 rue de Prony 75017 Paris

SOFTNEXT

Société par actions simplifiée au capital de 950.001 euros
Siège social : 59, boulevard Exelmans – 75016 Paris – R.C.S. PARIS 852 029 784

RAPPORT DU COMMISSAIRE DESIGNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 228-39 DU CODE DE COMMERCE DANS LE CADRE D'UNE EMISSION D'OBLIGATIONS

Ce rapport contient 5 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE DESIGNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 228-39 DU CODE DE COMMERCE DANS LE CADRE D'UNE EMISSION D'OBLIGATIONS

SOFTNEXT
Société par actions simplifiée au capital de 950.001 euros
Siège social : 59, boulevard Exelmans – 75016 Paris – R.C.S. PARIS 852 029 784
(la "Société")

A l'associé unique,

En exécution de la mission prévue par l'article L. 228-39 du code de commerce qui nous a été confiée par décision de l'associé unique en date du 30 novembre 2020, nous avons établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état et de ses notes annexes joints au présent rapport.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du projet de de l'émission par la Société de 30 obligations simples (« OS ») d'une valeur nominale de cent mille euros (100.000 €), soit un montant total de trois millions d'euros (3.000.000 €), émises à la Date de Réalisation et entièrement souscrites par GSO Financement. Les modalités d'émission des OS ainsi que leurs caractéristiques sont telles que décrites dans le document joint en Annexe du rapport du Président intitulé « Contrat d'Emission des OS » qui fait partie intégrante de la décision.

Ce financement vient en complément de la souscription d'un crédit bancaire d'un montant total maximum de 28.000.000 €, les deux ayants pour but de financer les acquisitions de :
-par voie de cession directe et indirecte, (i) quatre-vingt-deux pour cent (82 %) des actions composant le capital et les droits de vote de la société Axsala (494 435 787 R.C.S. Versailles) et de quatre-vingt-deux virgule quarante-cinq pour cent (82,45 %) des actions composant le capital et les droits de vote de la société FraudBuster (525 266 094 R.C.S. Versailles) ;
-par voie de cession directe de quatre-vingt pour cent (80 %) des actions composant le capital et les droits de vote de la société Clarisys Informatique (442 032 355 R.C.S. Toulouse).

L'état de l'actif et du passif de la société au 30 juin 2020, ainsi que ses notes annexes, ont été établis par le Président de la société. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur la conformité de cet actif et de ce passif aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'obligations est proposée à l'associé en date du 10 décembre 2020. Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de notre rapport.

RAPPORT DU COMMISSAIRE DESIGNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 228-39 DU CODE DE COMMERCE DANS LE CADRE D'UNE EMISSION D'OBLIGATIONS

La conformité, au regard des règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français, de l'état joint au présent rapport de l'actif et du passif de la société appelle de notre part les observations suivantes :

- Il n'y a pas d'annexe jointe à l'état des actifs et des passifs au 30 juin 2020.

- La société SOFTNEXT a acquis une participation pour un coût de 3.943.611 € (Société Ingenie – dont 24.000 € payés sur l'exercice précédent), portant le total des participations détenues à 4.920.611 €

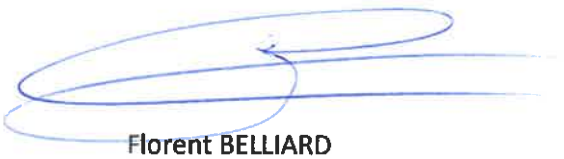
- Les frais d'emprunt font l'objet d'une comptabilisation en charge à répartir d'un montant net de 92.700 € au 30/06/2020 (en ce compris un amortissement de 10.300 € au 30/06/2020 correspondant à un étalement sur 5 ans)

- Les frais d'acquisition des titres de participation font l'objet d'un amortissement dérogatoire, le cumul au 30/06/2020 correspond au poste de réserves réglementées inscrit dans les capitaux propres.

- La société SOFTNEXT a souscrit un emprunt d'un total de 5.500.000 euros qui a permis d'une part le financement de son acquisition de titres Ingenie et d'autre part, le remboursement de l'avance en compte courant de 850.000 € reçu de sa société mère pour le financement de la précédente opération d'acquisition. Les intérêts courus sur l'emprunt bancaire au 30/06/2020 ont été comptabilisés dans le poste Emprunt et dettes financières diverses au passif du bilan.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'actif et le passif de la société, déterminés conformément aux règles et principes comptables français, et sur les avantages particuliers consentis.

Paris, le 8 décembre 2020
Le Commissaire désigné en application
De l'article L. 228-39 du Code de commerce



Florent BELLIARD
Commissaire aux comptes

BILAN - ACTIF

SOFTNEXT - 75016 PARIS
SIRET

Période N du 01/01/2020 au 30/06/2020
Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

			Exercice N			Exercice N - 1
			Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisatioos en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	4 920 611	CV	4 920 611	977 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	4 920 611	BK	4 920 611	977 000
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de productioo de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clieots et comptes rattachés	BX		BY		
	Autres créances	BZ	1 361 757	CA	1 361 757	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	41 252	CG	41 252	850 001
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	1 403 009	CK	1 403 009	850 001
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	92 700		92 700	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 416 320	1A	6 416 320	1 827 001

BILAN - PASSIF

SOFTNEXT - 75016 PARIS
SIRET

Période N du 01/01/2020 au 30/06/2020
Période N-1 du 01/01/2019 au 31/12/2019

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (Dont versé : 950 001)	DA	950 001	950 001
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB		
	Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(5 887)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(85 795)	(5 887)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées	DK	17 190	23
	TOTAL (I)	DL	875 509	944 137
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU	5 500 000	
	Emprunts et dettes financières divers	DV	24 682	850 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 129	32 864
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance	EB		
	TOTAL (IV)	EC	5 540 811	882 864
	Écarts de conversion passif **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 416 320	1 827 001